sept.-2018

**Lever les obstacles**

Pour une réelle participation sociale

Notre projet de société est inclusif et fondé sur l’assurance de l’exercice des droits de la personne, cependant nous constatons encore trop fréquemment que les personnes qui vivent avec des limitations fonctionnelles et incapacités rencontrent quotidiennement des obstacles dans leur milieu de vie et dans leur environnement tels : les préjugés, le manque d’aide ou de ressources, l’absence d’accessibilité du domicile ou de l’école, l’accès à un emploi, la difficulté de se procurer de l’information ou se déplacer. Ces obstacles limitent la réalisation de leurs habitudes de vie et leur pleine participation sociale

Les habitudes de vie ce sont toutes les activités courantes comme, se loger, se nourrir, se divertir, se réaliser. Une pleine participation sociale c’est exercer un rôle social valorisé. C’est pouvoir s’exprimer, être entendu, se déplacer, avoir une vie sociale et affective et assurer son épanouissement dans sa communauté tout au long de son existence.

Lorsque qu’une personne est confrontée à divers obstacles elle se retrouve alors en situation de handicap. Lorsque qu’obstacle est levé, la personne n’est plus en situation de handicap.

La qualité de la participation sociale dépend des choix et des possibilités offertes.

La qualité et la réalisation des habitudes de vie s’apprécient sur une échelle allant de la situation de participation sociale optimale à la situation de handicap complète.

Pour offrir les possibilités et les occasions réelles de réalisation des habitudes de vie, les obstacles doivent être levés pour permettre aux personnes de réaliser leur projet de vie, dans le milieu de leur choix, en fonction de leurs attentes, sans discrimination ni privilège.

Nos défis et enjeux  comme société inclusive**,** ouverte à la participation sociale et à l’égalité des minorités, c’est reconnaitre la diversité des personnes ayant des incapacités et la diversité de réponses et de moyens pour répondre à leurs attentes; c’est mettre en place programmes, des services, des accommodements.

Éliminer ou réduire les obstacles au profit des personnes ayant des incapacités et à leur famille c’est aussi améliorer les conditions de vie à nos concitoyens en général.

Pauline Couture

[www.gaphrsm.ca](http://www.gaphrsm.ca)